https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2015-1049-du-21-aout-2015-relatif-au-classement-indiciaire-applicable-aux-ergotherapeutes-de-la-fonction-publique-hospitaliere/
Décret n° 2015-1049 du 21 août 2015 relatif au classement indiciaire applicable aux ergothérapeutes de la fonction publique hospitalière
21/08/2015
Ce décret prévoit les bornages indiciaires applicables aux ergothérapeutes de la catégorie A de la fonction publique hospitalière.